

Ensemble, chacun son livre pour le quart d'heure de lecture

Fiche chef·fe d'établissement

Principes pédagogiques

- Ce dispositif vise à instaurer un temps de lecture partagé (concerne les élèves et tous les adultes) au sein de l'établissement
- Dans l'idéal, cette lecture dure entre 10 et 15 minutes, chaque jour ou chaque semaine selon les établissements
- Le texte lu est choisi librement (sauf manuels scolaires) afin de favoriser une lecture plaisir.

Mise en œuvre du dispositif

- Réflexion en conseil pédagogique
- Installation d'un comité de pilotage chargé de réfléchir aux modalités d'application
- Implication des élèves (en CVL, CVC, et associations de parents)
- Inscription dans le volet culturel de l'établissement
- Vote au CA, conseil d'école...
- Evaluation du dispositif chaque année afin d'en améliorer le fonctionnement.

Atouts pour l'établissement

- Engager les équipes dans un projet fédérateur,
- Favoriser un meilleur climat scolaire,
- Instaurer des moments de coopération dans l'établissement
- Favoriser le travail d'équipe
- Mettre en œuvre une culture commune, un partage entre tous
- Instaurer le respect des règles collectives (silence...)
- Améliorer la fréquentation du CDI
- Favoriser le partage de lecture à la maison, impliquer les parents de manière différente
- Revisiter la relation enseignant / enseigné, donner l'exemple : Tout le monde lit !
- S'inscrire dans la démarche "100 % EAC".